

**MAIRIE
de LES MARTRES DE VEYRE**

**DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA
COMMUNE**

Demande déposée le 28/05/2025		N° DP 063 214 25 00066
Par :	Monsieur Pannier Dominique	
Demeurant à :	55 rue de Chamblade 63730 LES MARTRES DE VEYRE	Surface de plancher créée : 16m²
Sur un terrain sis à :	55 Rue de Chamblade 63730 LES MARTRES DE VEYRE	Surface de plancher totale après projet : 112 m²
Référence cadastrale :	214 AH 1144, 214 AH 1435	
Nature des Travaux :	Isolation extérieur -pompe à chaleur - Changement porte et Toiture	

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 28/05/2025 par Monsieur Pannier Dominique,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation d'une isolation extérieur – d'une pompe à chaleur – le changement porte et Toiture ;
- sur un terrain situé 55 Rue de Chamblade à LES MARTRES DE VEYRE.
- Surface de plancher créée : 16m²

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone UG ;

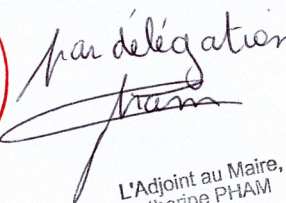
Vu l'affichage en mairie, le 02/06/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 20/06/2025 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Le bloc climatiseur sera habillé d'une grille de métal ou en bois de couleur similaire à celle de la façade, conformément au règlement de la zone Ug

A LES MARTRES DE VEYRE, le 31/7/2025
Le Maire,  par délégation

L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM